



**CGT FINANCES PUBLIQUES
De la GIRONDE**

cgtdrfip33@dgfip.finances.gouv.fr

**24, rue François de Sourdis
33060 Bordeaux cedex
tel/fax 05 56 90 76 93**

**1° étage, Tour A
Cité administrative
Boîte 85 33090 Bordeaux cedex
05 56 24 81 52
Fax 05 56 24 86 34**

**COMPTE-RENDU CAPL LISTE D'APTITUDE
DE B EN A du 22/11/2017**

Statistiques nationales :

Au titre de l'année 2017 :

- 3911 agents étaient candidats (Pour rappel, 2016 = 3999, 2015 = 4061)
- 162 agents étaient promus (Pour rappel, 2016 = 185, 2015 = 184).

Au niveau national, pour 2018, 84 potentialités sont offertes.

En Gironde, pour la liste d'aptitude au titre de l'année 2018 :

- 79 : c'est le nombre total de candidats (87 pour 2017).
- 3: c'est le volume maximum de potentialités (3 pour 2017).
- 5 : c'est le nombre d'agents classés « excellents » après débat en CAPL.

La liste des agents classés « excellents » avec leur rang de classement est publiée sur Ulysse 33. Elle sera soumise à la décision de la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN).

Sur les 74 candidats restants, 6 dossiers ont été retenus comme « très bons ».

Le reste des dossiers est classé « à revoir ».

Les principaux critères retenus par la Direction pour l'élaboration de la liste :

- ➔ L'avis du chef de service ;
- ➔ le dossier d'évaluation (les comptes-rendus d'entretien professionnel des 5 dernières années)
- ➔ L'obtention de réduction(s) maximum dans les 5 dernières années ;
- ➔ L'expérience administrative.-
- ➔ Les éléments apportés par les représentants du personnel,
- ➔ Le signal donné par le pôle Métier.

La CGT revendique que les dossiers de tous les candidats à la liste d'aptitude soient examinés au niveau national par la commission administrative paritaire nationale. Nous dénonçons que seuls les dossiers classés en « excellent » soient examinés en CAPN. Les élus CGT demandent donc que tous les dossiers présentés soient classés « excellent » et bénéficient ainsi d'un examen au niveau national.

Pour cette raison, les élus CGT votent « pour » la liste des candidats proposés « excellent » et « contre » les autres propositions (très bon et à revoir).

Avant et à l'issue de la CAPL, les collègues nous ayant confié la défense de leur dossier sont contactés individuellement et informés des commentaires les concernant.

Les élus CGT ont dénoncé les rapports ayant fait l'objet d'un copier/coller de celui de l'année passée.



**CGT FINANCES PUBLIQUES
De la GIRONDE**

cgtdrfip33@dgfip.finances.gouv.fr

**24, rue François de Sourdis
33060 Bordeaux cedex
tel/fax 05 56 90 76 93**

**1° étage, Tour A
Cité administrative
Boite 85 33090 Bordeaux cedex
1. 05 56 24 81 52
2. Fax 05 56 24 86 34**

Monsieur le Président,

Nous nous devons de débiter cette CAP en exprimant notre colère face au traitement fait à l'administration française. La fonction publique est malade de la disette budgétaire, des suppressions d'emplois et des attaques contre les statuts de la fonction publique. Le dernier symptôme de cette maladie est la mise en place de CAP 2022, comité chargé d'identifier des « réformes structurelles et des économies significatives et durables », sur l'ensemble du champ des administrations publiques. C'est dans ce but que le comité a été invité à proposer des « transferts au secteur privé, voire des abandons de missions. ». Il s'agit de donc déterminer quelle missions seront privatisées et/ou abandonnées.

La CGT affirme que le service public n'est pas une variable d'ajustement au service du remboursement de la dette, mais une réponse aux besoins des populations!

La priorité doit être donnée au renforcement des missions, à la fin des suppressions d'emplois, à l'attribution de moyens pour un meilleur service public et des conditions de vie au travail satisfaisantes. Devant les attaques incessantes, la CGT propose d'autres orientations, d'autres choix de société, fondés sur le progrès social, la justice, le service public aux citoyens et la reconnaissance de l'investissement des personnels des Finances Publiques.

Parce que nous voulons pouvoir remplir pleinement nos missions de services publics, il est indispensable que nous disposions des moyens humains, logistiques et réglementaires à la hauteur des besoins de l'usager.

La CGT appelle tous les personnels à multiplier les actions pour :

- ✓ le renforcement de nos missions publiques ;
- ✓ l'abandon du projet de prélèvement à la source et des restructurations ;
- ✓ des créations d'emplois statutaires et un nouveau plan de titularisation ;
- ✓ la revalorisation du point d'indice ;
- ✓ l'abandon du RIFSEEP ;
- ✓ le maintien et le renforcement d'une action sociale de haut niveau ;
- ✓ la mise en œuvre d'une politique de rééquilibrage de la fiscalité entre les ménages et les entreprises ;
- ✓ une réelle politique de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

Pour finir, concernant cette capl, et comme à son habitude, la CGT présentera les dossiers des collègues qui l'ont sollicitée sans les comparer avec celui des autres candidats à la liste d'aptitude de B en A.